

**VŒUX 2018**  
**SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES**

\*\*\*\*\*

**Excusés : J.J. LOZACH,**  
**Eric JEANSANNETAS**  
**J.B. MOREAU**  
**Madame Valérie SIMONET, Président du C.D. de la Creuse**  
**M. Sylvain GAUDY, Prés. de la ComCom CREUSE SUD O.**  
**M. VERGNIER**  
**M. Régis RIGAUD**  
**Mme la Directrice du Centre Hosp. de Bourganeuf**

**Madame et Messieurs les Conseillers Départementaux,**  
**Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents de la Communauté de**  
**Communes et Conseillers Communautaires,**  
**Mesdames et Messieurs les Maires, Maires adjoints et Conseillers**  
**municipaux,**  
**Monsieur le Directeur Général de Creusalis,**  
**Messieurs les représentants de la Gendarmerie, de l'U.T.T., de l'O.N.F.,**  
**Mesdames, Messieurs, Chers Amis,**

**Bienvenue à ST-PARDOUX-MORTEROLLES et merci d'être venus**  
**aussi nombreux à cette cérémonie des vœux où nous nous retrouvons**  
**toujours avec beaucoup de plaisir.**

**Tout d'abord, permettez-moi, au nom du Conseil Municipal de ST-**  
**PARDOUX-MORTEROLLES et en mon nom personnel, de vous**  
**présenter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les**  
**meilleurs et les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite pour cette**  
**nouvelle année. Que 2018 vous apporte toutes les joies que vous attendez**

**Cette cérémonie des vœux, c'est aussi l'occasion d'adresser des remerciements : à tous ceux qui ont œuvré au quotidien dans l'intérêt de notre commune**

- **à nos Maire adjoints, Bernard, Ali, Patrice pour leur dévouement, leur dynamisme ainsi qu'à Joëlle pour sa présence régulière à nos côtés tous les mercredis et qui, tous, remplissent consciencieusement les missions dont ils ont la charge en gardant à l'esprit la notion de service public,**
- **aux Conseillers municipaux pour leur engagement au service de la Commune,**
- **à Henri, Yannick, Henriette et Monique, nos agents communaux pour l'excellent travail qu'ils réalisent chacun dans leur domaine respectif,**
- **à Martine, notre secrétaire, pour son dévouement et la qualité de son travail,**
- **à Jérôme VANY, agent de l'O.N.F., pour la qualité de son travail dans notre forêt communale et pour ses conseils éclairés,**

**Je voudrais également remercier les Présidents et tous les acteurs de la vie associative pour leur engagement tout au long de l'année afin d'animer la commune, qu'il s'agisse du Club des Aînés, de l'A.C.S.L., de Chants de Pierres, d'Open Door, de la Société de Chasse de de la Société Scolaire Forestière.**

**-2-**

**Pour ce qui est de la démographie, aucune naissance en 2017, aucun mariage mais 4 décès : Jean MORIERAS, Anna CATINAUD, Jean-Louis GOUBET, Enna FORT, pour lesquels je vous demanderais d'avoir une pensée émue.**

**Je voudrais également saluer les nouveaux arrivants :**

- M. Jean-François CUQUEMELLE et Sandrine à La Cour de Rozet,**
- M. Olivier GODET et Mme Sandrine KARBOWNICK au Massadour,**

**et leur souhaiter la bienvenue sur notre commune.**

**\*\*\*\*\***

**Si l'année 2016 a été celle des réformes intercommunales en fusionnant les COM-COM de Bourganeuf/Royère et la CIATE. 2017 aura été celle de la première année de fonctionnement, laquelle n'a pas été un long fleuve tranquille, en témoigne le dernier article paru dans le quotidien « La Montagne » du 12 janvier 2018. En effet, que le Président de la nouvelle intercommunalité mette en avant les difficultés financières de la COM-COM de Bourganeuf/Royère pour masquer l'absence d'ambition, de vision économique et culturelle ainsi que de projet de territoire, est à la limite de la malhonnêteté intellectuelle.**

**Cette cérémonie des vœux, c'est aussi l'occasion de présenter bilan et projets.**

**Tout d'abord les finances : bien que les comptes ne soient pas encore arrêtés définitivement, je peux vous annoncer que l'exercice 2017 se termine très très confortablement, tant en fonctionnement qu'en investissement.**

**Concernant le bilan de notre action et puisque nous sommes à mi-mandat, mieux que le bilan de l'année écoulée, c'est un bilan de mi-mandat que je vais vous présenter qui permet de mieux appréhender et quantifier le travail accompli par votre conseil municipal**

**Tout d'abord, la baisse du taux des impôts communaux de 10% est effective depuis 2016, c'est du pouvoir d'achat supplémentaire qui a été donné à l'ensemble des Pardolliens et Pardolliennes malgré, il faut le préciser, la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) octroyée par l'Etat et la suppression du FDAEC par le Conseil Départemental.**

**Pour ce qui est des grands projets de notre programme, la totalité a été réalisée**

- **Rénovation du bâtiment qui abrite la mairie –façades et toitures- ainsi que la restructuration interne du rez-de-chaussée,**
- **L'insonorisation et la mise en place d'une nouvelle cuisine pour la salle polyvalente,**
- **La rénovation de la charpente de l'église de Morterolles,**
- **L'enfouissement des lignes aériennes (téléphonique et électrique) à Buze,**
- **L'assainissement collectif du village du Breuil est terminé**
- **La création du site internet de la commune a été réalisée par et à l'initiative de Joëlle COMENCINI,**

- **L'édition et la distribution du bulletin semestriel « Le Pardollien » a été maintenu ainsi que les permanences hebdomadaires du Maire et des adjoints.**
- **La commémoration du cinquantenaire de la création de notre commune par fusion de ST-PARDOUX-LAVAUD et de MORTEROLLES a été réalisée le 7 novembre 2015**  
**Un buffet républicain a été organisé à cette occasion.**
- **La consultation populaire pour choisir le nom des habitants de la commune qui n'en avait plus depuis la fusion a été réalisée le 28 juin 2015 et dorénavant, nous nous appelons les Pardolliens.....**
- **La journée du patrimoine à Rioublanc en partenariat avec Maisons Paysannes de France et l'ACSL sur la construction des murs en pierre sèches fût également une réussite, après celle consacrée à la peinture à l'ocre en 2016.**

**Nous poursuivons l'aménagement de notre forêt communale, ont été réalisés :**

- **La mise en valeur de la lande sèche de La Chaize, l'autofinancement a été réalisé grâce à une coupe d'épicéas sur le site**
- **Une première tranche de réfection et de consolidation des pistes forestières**
- **L'acquisition de la propriété PEIX à Augerolles**

**L'activité touristique n'a pas non plus été délaissée avec, entre autre,**

- **L'aménagement d'un sentier de découverte de la bio diversité à l'étang Bourdeau, absolument remarquable, que je vous invite, si ce n'est déjà fait, à venir découvrir.**

**La vie associative a bénéficié de notre soutien et des actions en partenariat ont été régulièrement menées**

- **L'espace bibliothèque « Trait d'Union » a été créé ainsi qu'un espace dépôt de livres anglais**
- **Nous avons maintenu repas et colis-cadeau pour nos aînés ainsi que la fête de Noël pour nos enfants scolarisés en primaire**

**Voilà pour ce qui est de notre programme électoral à mi mandat, c'est plus de 80% de nos engagements qui sont d'ores et déjà réalisés. D'ailleurs, vous retrouverez sur notre site internet tous les éléments détaillés de ce bilan.**

**L'année 2018 verra la poursuite de notre programme pluriannuel d'investissements mais aussi de nouvelles réalisations non prévues dans notre programme électoral.**

- **La poursuite des travaux d'accessibilité de nos bâtiments communaux mais aussi des espaces publics.**
- **Poursuite de la restauration de l'église de ST PARDOUX**
- **L'assainissement collectif de Morterolles : le dossier de demande de subvention a été transmis au Conseil Départemental pour financement**
- **La création d'un colombarium avec jardin du souvenir**
- **La réalisation d'une piste forestière à Augerolles pour désenclaver certaines parcelles de notre forêt. Les travaux devraient débuter dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018**
- **Une étude de faisabilité, tant technique que financière, d'un assainissement collectif à La Cour de Rozet**
- **Le ravalement des façades du bâtiment communal de Morterolles (ancienne mairie) : les travaux devraient être réalisés et terminés en mai 2018**
- **En ce qui concerne la rénovation de l'église de ST PARDOUX, le programme des travaux proposé par l'architecte et validé par la DRAC a été approuvé par le Conseil Municipal pour un montant TTC de 554 320,15 €. Les travaux devraient commencer dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2018 après l'obtention des subventions de la DRAC et je l'espère, du Conseil Départemental. Une opération de mécénat populaire sera lancée très prochainement, et bien entendu, nous comptons sur votre générosité, vos dons seront pour partie déductible des impôts.**

**-6-**

**-7-**

**Tous ces nouveaux projets, bien entendu, ne pourront être réalisés qu'avec les concours financiers et les aides de l'Etat, de la DRAC et du**

**Conseil Départemental. La part d'autofinancement sera assurée grâce au produit de la vente de bois de notre forêt communale sans augmentation des impôts communaux.**

**Merci à vous tous d'être venus aussi nombreux et encore bonne et heureuse année 2018.**

**Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à partager le pot de l'amitié.  
Le buffet a été préparé par David et Laurent, les boulangers du Compeix, ici présents et Pardolliens de La Vedrenne.  
Je suis persuadé que vous saurez y faire honneur comme au demeurant les années précédentes.**

**\*\*\*\*\***